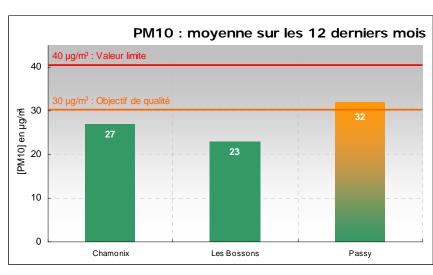
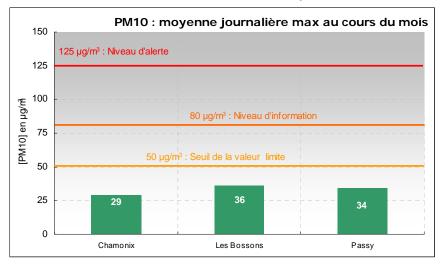


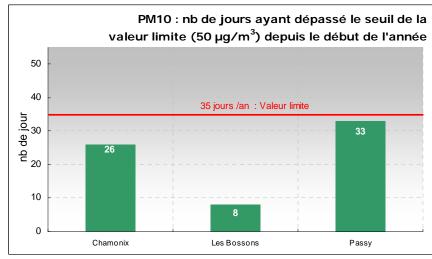
Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

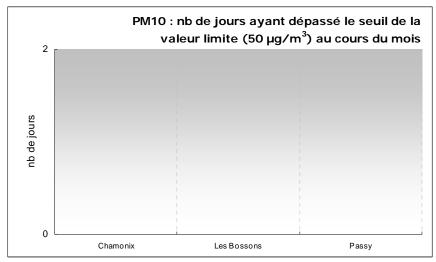
juin 2009



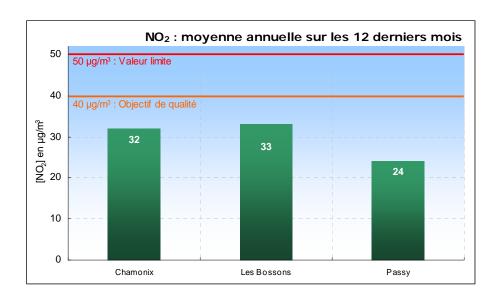
Poussières en suspension (PM10)

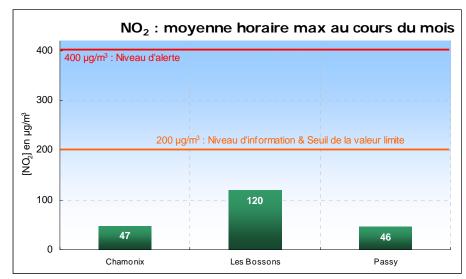






Dioxyde d'azote (NO₂)





Commentaire

Comme attendu avec les premières chaleurs, les concentrations en polluants primaires relevées sur les 3 stations en Pays du Mont Blanc sont relativement faibles et à la baisse par rapport au mois de mai. Le mois de juin est généralement propice aux concentrations élevées en ozone liée à la hausse des températures maximales.

Les concentrations relevées durant le mois de juin en dioxyde d'azote sont éloignées du niveau d'information et de recommandations et respectent l'objectif de qualité en moyenne annuelle sur les 12 derniers mois pour les 3 stations de mesures.

Pour les particules en suspension PM10, aucune journée ne dépasse la concentration de 50 μg/m³: la valeur limite de 35 dépassements par an n'est donc pas franchie sur les stations de mesures. Il ne reste que 2 journées de dépassements d'ici au 31 décembre sur Passy et 9 sur Chamonix pour que cette valeur limite ne soit pas respectée. En moyenne annuelle sur les 12 derniers mois, Chamonix et les Bossons respectent l'objectif de qualité, Passy dépasse cet objectif de 30 μg/m³ avec une concentration mesurée de 32 μg/m³.